

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Département des
**Alpes-de-Haute-
Provence**

Arrondissement de
Forcalquier

Canton de
Valensole

Commune de
Gréoux-les-Bains

Séance du 6 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le six décembre à neuf heures,
Se sont réunis les membres du conseil municipal, sous la présidence de
Monsieur Paul AUDAN, Maire.

Présents :

Mesdames Danielle CASALE, Michèle COTTRET, Monique HOURS,
Josette LAUVERGNIAT, Anne-Marie PERRON, Nathalie PONCE-
GASSIER, Joëlle TEBAR, Nicole VENTEUX.

Messieurs Paul AUDAN, Michel BRIFFAUD, Laurent HOTTIER, Thierry
LATIL, Pierre LUCAS, Raymond MAZZOLENI, Alain ROUX, Mathieu
SOLDA.

Absents donnant pouvoir :

Monsieur Jean-Philippe BARTOLOTTA à Monsieur Raymond
MAZZOLENI, Monsieur Vincent BLACHERE à Madame Nathalie PONCE-
GASSIER, Monsieur Swen BUHLER à Madame Josette LAUVERGNIAT,
Madame Olivia BURLES à Monsieur Thierry LATIL, Madame Mirjam
REINHARD à Madame Monique HOURS.

Absents :

Monsieur Jérôme DUPUY, Madame Françoise MARQUE.

Secrétaire de séance :

Monsieur Pierre LUCAS

Nombre de conseillers

En exercice : 23

Présents : 16

Votants : 21

Date de convocation

30 novembre 2022

OBJET : Admissions en non valeurs – Budget M14 Commune

Rapporteur : Monsieur Alain ROUX

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que Monsieur le Trésorier de Forcalquier nous a fait parvenir l'état des titres, ci-annexé, qu'il n'a pas pu recouvrer pour cause de jugement de clôture, d'insuffisance d'actif, de procès-verbal de carence, ou dont les sommes sont inférieures aux seuils des saisies de poursuites,

Le rapporteur demande à l'assemblée d'admettre en non-valeur la liste des titres. Il précise que ces titres correspondent à :

- Jugement de clôture pour insuffisance d'actif : 4 titres pour 159,60 €
- Sommes inférieures aux seuils des saisies de poursuites : 19 titres pour 143,63 €
- Procès-verbal de carence : 30 titres pour 3 284,52 €

Le Conseil Municipal, l'exposé du rapporteur entendu et après délibération, à l'unanimité :

DECIDE d'admettre en non-valeur les titres figurant dans la liste ci-annexée pour une somme globale de 3 587,75 €.

PRECISE QUE les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2022 à l'article 6541.

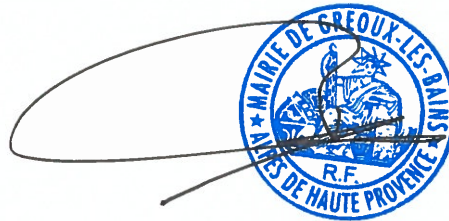
Délibéré à Gréoux-les-Bains,
Le 6 décembre 2022

Signé,
Le - **6 DEC. 2022**

Publié sur le site internet de la mairie :
Le - **7 DEC. 2022**

Le Maire,

Le secrétaire de séance,



A large, loopy black signature is written in the space provided for the secretary of the meeting.

Paul AUDAN

Pierre LUCAS

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
TRÉSORERIE DE FORCALQUIER
PLACE MARTIN BRET
04300 FORCALQUIER
TÉLÉPHONE : 04 92 75 02 90
MÉL. : marc.carmona@dgfip.finances.gouv.fr

Forcalquier, le 05 OCTOBRE 2022

Monsieur le Maire
Commune de Greoux Les Bains

POUR NOUS JOINDRE

Jours et heures d'ouverture :
Lundi et Mercredi : 9h-12h / 13h30-16h
Mardi : 9h-12h
Jeudi : 13h30-15h30
Réception : Avec ou sans RDV
Affaire suivie par : Patricia FREDOU
Téléphone : 04 92 75 70 91
Réf : 2022/PF/22/Greouxlesbains/BC 40200_30100/ANV 2022_

Objet : Demandes d'admission en non valeur sur divers exercices

Monsieur le maire,
dans le cadre du traitement des restes à recouvrer, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un état de proposition en admission en non-valeur.

L'assemblée délibérante doit se prononcer sur ces demandes, En cas d'accord, le mandatement doit s'effectuer au C 6541.
les pièces justificatives à joindre sont constituées par la décision de l'assemblée et la liste de proposition (numéro de liste à intégrer comme référence dans le mandat).

Budget 40200 = 3587,75 €

Budget 30100 = 103,09 €

Le refus devra être motivé.

Je reste bien entendu à votre disposition et vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Trésorier par procuration
Patricia FREDOU



Pièces jointes ; état ANV BC 40200/30100

Particulier	2016 T-904	1	7066--	MOYNIER Lorenzo	300	6,7	RAR inférieur seuil poursuite
Particulier	2017 T-25	1	7066--	MOYNIER Lorenzo	300	20,1	RAR inférieur seuil poursuite
Inconnue	2014 T-546	1	7362--	ODALYS SA COMPTE PRII	300	0,5	RAR inférieur seuil poursuite
Particulier	2021 R-12-35	1		OUAKI Jennifer	300	8	RAR inférieur seuil poursuite
Particulier	2021 R-10-34	1		OUAKI Jennifer	300	12	RAR inférieur seuil poursuite
Subsidié	2018 T-532	1	70323--	OUTILLAGE DE ST ETIEN	300	5,8	RAR inférieur seuil poursuite
Subsidié	2020 T-568	1	70323--	OUTILLAGE DE ST ETIEN	300	3,1	RAR inférieur seuil poursuite
Inconnue	2013 T-767	1	7336--	PEYRACHE Lionel	300	128,4	Combinaison infructueuse d actes
Inconnue	2003 T-105	1	5898--	PUTIGNY YVETTE .	80	225,57	Combinaison infructueuse d actes
Particulier	2016 T-480	1	7067--	SAISSE LINDA	300	25,2	RAR inférieur seuil poursuite
Particulier	2010 T-85	1	7067--	SENECHAL Arnaud	300	69,6	Combinaison infructueuse d actes
Particulier	2010 T-424	1	7067--	SENECHAL Arnaud	300	76,8	Combinaison infructueuse d actes
Particulier	2010 T-143	1	7067--	SENECHAL Arnaud	300	36	Combinaison infructueuse d actes
Particulier	2010 T-266	1	7067--	SENECHAL Arnaud	300	48	Combinaison infructueuse d actes
Particulier	2016 T-328	1	7067--	SOLIGNAC Severine	300	37,7	Combinaison infructueuse d actes
Particulier	2013 T-446	1	70323--	TABACARU Adrian	300	55,6	Combinaison infructueuse d actes
Inconnue	2013 T-512	1	70323--	VAFFIER CHRISTINE	300	60	Combinaison infructueuse d actes
Inconnue	2013 T-413	1	70323--	VAFFIER CHRISTINE	300	60	Combinaison infructueuse d actes
Particulier	2021 T-580	1	70323--	VERNET Jacqueline	300	10	RAR inférieur seuil poursuite

TOTAL

3587,75